



JANVIER 2016

UNVERRE

BULLETIN MUNICIPAL N° 30

COMMUNE DU PERCHE-GOÛET



L'ancienne gare du Tramway a été aménagée. Elle a pour but de servir à des spectacles en plein air organisés par les associations du village. Une aire de pique-nique est disponible à proximité.



Aménagement d'une salle de réunion à l'ancienne école. Cette salle est bien sûr à disposition de toutes les associations.



Les chemins servent aussi aux balades. Rappelons que ceux-ci doivent rester enherbés. Le traitement sur ces zones est interdit.



« Le Père Noël est passé dans les rues d'Unverre et en a profité pour distribuer des bonbons. Ci-contre le dessin que lui a remis un petit garçon. »



Vos parents, vos proches vieillissent et vous vous inquiétez pour eux. Qu'arriverait-il s'ils faisaient une chute ou un malaise, chez eux ou dehors ?

Avec Présence Verte, libérez-vous de toute inquiétude !

N°1 de la téléassistance en France, nous sommes depuis plus de 30 ans, le **partenaire de l'autonomie des personnes âgées ou fragilisées**.

Nous développons des **solutions de téléassistance sur mesure** pour leur permettre de vivre chez eux, comme ils l'ont toujours fait, libres d'être actifs en toute sécurité.

Des solutions de téléassistance sur mesure

Activ'zen



pour être autonome
mais jamais seul.

En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur la touche du médaillon, du bracelet ou du téléphone fourni pour être secouru.

Activ'mobil



pour profiter de sa liberté
en toute sécurité.

En cas de chute ou de malaise, en dehors de chez soi, il suffit d'appuyer sur la touche du mobile fourni pour alerter la personne choisie ou prévenir les secours.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site Présence Verte

www.presenceverte.fr

ou par téléphone

N°Cristal 09 69 39 38 38

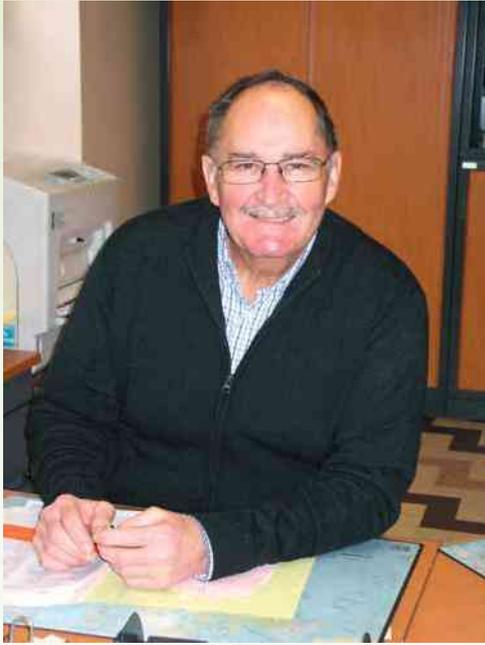
C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est composé du maire, de conseillers municipaux et de membres représentant des associations ou autres. Le C.C.A.S. propose aux aînés de la Commune âgés de 75 ans et plus, un repas ou des bons d'achat selon leur choix.

Il participe également aux frais de taxi pour des déplacements de santé ainsi qu'aux frais d'installation des systèmes de téléassistance (Présence Verte, Sérène System,...).

Il est aussi à l'écoute de toute personne en difficulté (canicule, pandémie grippale, verglas, inondations...).

N'hésitez pas à contacter la mairie au 02 37 97 20 01 en cas de besoin.



Avec l'éclatement programmé fin décembre 2016 de la Communauté de Communes du Perche-Gouet, la loi « Notre » nous oblige à fusionner avec d'autres CDC, pour atteindre le seuil des « 15.000 habitants ».

La décision est lourde de conséquences. L'étude, par deux cabinets indépendants, l'un pour les compétences et la gouvernance, et l'autre pour les finances, est en cours. Elle devrait ainsi nous permettre de décider, en connaissance de cause, du rapprochement voire de la fusion avec les CDC du Dunois, des 3 Rivières, des Plaines et Vallées Dunoises. Mais avant le résultat final de cette étude, Monsieur le Préfet nous a demandé de délibérer sur son projet Départemental de la Coopération Intercommunale d'Eure-et-Loir. Tel qu'il nous a été présenté, nous avons noté des oublis au sein des syndicats des eaux de Dampierre, Unverre et Moulhard, du pôle scolaire d'Unverre et une cohérence territoriale pas en tous points logique.

Ces éléments ont conduit le conseil municipal au rejet de ce projet, à la majorité absolue (7 contre-3 pour-5 abstentions).

Nous nous interrogeons tous sur les organisations futures. Mais le danger aujourd'hui c'est que les décisions soient prises en urgence, uniquement pour conserver et additionner les dotations financières de l'État. Il faut d'abord établir les intercommunalités, puis les communes pourront fusionner à l'intérieur de ces ensembles, c'est leur liberté.

Notre projet de commune(s)nouvelle(s) dans ce qu'il reste de l'ancienne CDC du Perche Gouet devra supporter la baisse des dotations 2016. Même si les délais sont courts, prenons le temps de la réflexion pour mûrir des projets raisonnables et cohérents et écouter les remarques de nos personnels. La spécialisation de nos services sera économiquement très rentable mais elle supprimera tout l'intérêt et la difficulté du métier : la polyvalence.

« 2016 » commence.

Des bouleversements dans la réforme de nos territoires sont en cours... ÉVOLUER ou DISPARAÎTRE ? La question est posée.

L'année 2015 a vécu des évènements tragiques qui nous ont meurtris. Ne pas l'oublier certes mais surtout ne pas s'y complaire. Alors les bons vœux ont-ils encore un sens ? Je le crois : c'est espérer demain meilleur qu'aujourd'hui. Je tiens au nom du conseil municipal et en mon nom à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

Luc BONVALLET

SOMMAIRE

Mot du Maire	3	Comité des fêtes	14
Informations générales	4	Pompiers	15
Rue des Sorbiers	5	Accueil de loisirs	16
Budget transport/Frelons	6	Théâtre en Herbe/Autrement	17
L'Ozanne	7	État civil / Tarifs communaux	18
Gym volontaire/ACPG	8	Recensement population	19
Unverre Autrefois/La Clique	9	TNT	20
Vieilles Roues/A.S.U.	10	Gendarmerie	21
Club 3 ^e âge/Propriétaires Moulins	11	Adresses utiles	22
Histoire de la Mairie	12-13	Calendrier des fêtes	23

Directeur de la publication :
Marc FROGER
Responsable de la rédaction :
Luc BONVALLET
Rédaction , photographies :
Denise BOBET
Claudine CHEVALIER
Nicole COUTANT
Hervé CAILLET
Stéphane GILLOT

Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de ce bulletin.

Toutes informations sur le site de la commune : www.unverre.fr
Création graphique et impression :
Brou Publicité, tél. 02 37 47 00 52
Dépôt légal : N°603
1^{er} trimestre 2016



MAIRIE (rue du Prof. Félix-Lejars)	02 37 97 20 01
e.mail : mairie.unverre@wanadoo.fr	Télécopie 02 37 97 33 15
site internet : www.unverre.fr	
Communauté de Communes du Perche-Gouet (3 et 5, rue du Prof. Félix-Lejars)	02 37 97 30 57
Ecoles (maternelle et élémentaire) pour les inscriptions, s'adresser rue des Sorbiers ou téléphone	02 37 97 23 65
Salle des fêtes - restaurant scolaire	02 37 97 23 01
Accueil périscolaire - Accueil de loisirs (1, rue des Sorbiers)	06 20 99 28 45 ou 02 37 97 25 07
Tennis municipal (tarif horaire 4 €, cartes annuelles 15 et 40 € - s'adresser au « Bon Moissonneur »)	02 37 97 30 95
Pompiers appel d'un portable : 112 ou appel d'un poste fixe :	18
Gendarmerie	02 37 47 72 29 ou 17
S A M U	15
Centre anti-poison - Angers	02 41 48 21 21
Relais Poste – Unverre (bar-tabac presse, 17, rue des Moulins)	02 37 97 30 11
Curé de Brou et administrateur d'Unverre (Didier Henry, 26, rue de Châteaudun à Brou) tél/fax	02 37 47 02 70
Syndicat des eaux (Dampierre-Unverre-Moulhard) : Mairie de Dampierre	02 37 97 21 84
ou pour les urgences	06 09 90 92 92
SICTOM (Syndicat des Ordures Ménagères)	02 37 96 74 66
Trésorerie Brou	02 37 47 01 86
Déchetterie Brou	02 37 96 06 03
Service du Cadastre Châteaudun	02 37 44 79 00
Protection Maternelle et Infantile Châteaudun	02 37 44 55 70
Contraception I.V.G Région Centre	n° vert 0800 881 904
Orange (renseignements)	10 14
Service énergies info	0810 112 212
ERDF (dépannages)	09 72 67 50 28
Retraite complémentaire (CICAS) du lundi au vendredi de 9 h à 18 h	0820 200 189
Association pour femmes battues « La source de Lehna »	06 17 47 16 11
	ou 06 99 98 92 92

Horaires d'ouverture

Mairie : lundi, vendredi
14 h à 17 h 30
mardi, jeudi
9 h à 12 h - 14 h à 17 h 30
samedi
9 h à 12 h

Permanences :

M. BONVALLET, maire :
sur rendez-vous,

Mme COUTANT, 1^{ère} adjointe :
mardi de 11 h à 12 h,

M. FROGER, 2^e adjoint :
samedi de 11 h à 12 h,

Mme PINOS, 3^e adjointe :
samedi de 10 h à 11 h

Relais Poste Unverre (17, rue des Moulins) :
lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8 h à 20 h
mercredi : 8 h à 13 h
Levée du courrier (boîte postale près de la mairie) :
15 h 15 du lundi au vendredi

Trésorerie :

mardi et jeudi : 8 h 45 à 12 h - 13 h 30 à 16 h
mercredi et vendredi : 8 h 45 à 12 h

Déchetterie :

service gratuit pour les foyers du SICTOM Brou-Illiers-Bonneval dans la limite de 2 m³.
Pour les personnes en difficulté,
contacter le SICTOM au 02 37 96 74 66.



1^{re} PHASE DES TRAVAUX :

- › Enfouissement des réseaux aériens rue des Sorbiers et la fin de la rue des Alouettes avec changement de l'éclairage public (SDE 28)

2^e PHASE DES TRAVAUX :

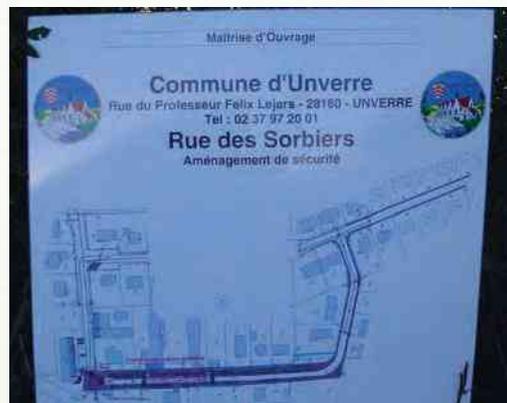
- › Sécurisation des pôles scolaire et périscolaire
- › Maintenir le sens unique (pour tous, y compris les vélos) dans la rue des sorbiers
- › Privilégier le ramassage collectif avec des stationnements réservés aux cars
- › Créer un cheminement piétonnier jusqu'à la salle des fêtes (la signalétique ludique au sol reste à réaliser)
- › Casser la vitesse des véhicules en instituant la zone «30» avec plateau ralentisseur surélevé
- › Augmenter le nombre de places de parking (pour toute réunion)



RESTE À FAIRE EN 2016

La voirie haute de la rue des Sorbiers (après tassement des tranchées d'enfouissement et obtention des subventions)

Coût estimatif : 15 à 20.000 € HT



BUDGET ANNEXE - REGIE DE TRANSPORTS SCOLAIRES - EXERCICE 2014

COMPTE ADMINISTRATIF - SECTION D'EXPLOITATION

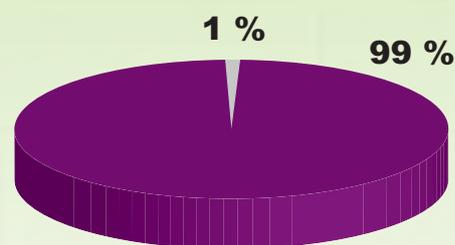
DÉPENSES

Chap/article	Libellé	Dépenses constatées
611	Sous-traitance (contrat avec les Cars LECUYER)	86.759,70 €
621	Frais de personnel, charges comprises	718,90 €
TOTAL		87.478,60 €

RECETTES

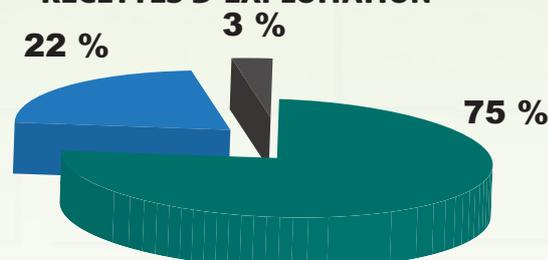
Chap/article	Libellé	Dépenses constatées
74	Subventions du Département (sans prise en compte du mercredi matin)	64.765,68 €
74	Participation des communes de Dampierre-sous-Brou, Moulhard et des Autels-Villevillon	19.312,02 €
706	Participation des familles	2.682,00 €
TOTAL		86.759,70 €

DÉPENSES D'EXPLOITATION



- 611 Sous-traitance (contrat avec les Cars LECUYER).
- 621 Frais de Personnel, charges comprises.

RECETTES D'EXPLOITATION



- 74 Subventions du Département (sans prise en compte du mercredi matin).
- 74 Participation des communes de Dampierre-sous-Brou, Moulhard et des Autels-Villevillon.
- 706 Participation des familles.

51 enfants (en moyenne) ont été transportés dans l'année par le biais des Transports LECUYER. En 2014, le coût par enfant s'élève à 1.701 €, avant déduction des subventions du Département. En 2008, le coût par enfant était de 751 € (transport en régie : avec notre car scolaire) pour une moyenne de 80 enfants transportés.

FRELONS ASIATIQUES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15-84

L'an deux mille quinze, Le Lundi Vingt-trois novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'UNVERRE, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance

publique, sous la présidence de M. Luc BONVALLET, Maire.

OBJET : Frelons asiatiques

PARTICIPATION COMMUNALE À LA DESTRUCTION DE NIDS

Vu le CGCT et notamment l'article L.2121-9 ;
Considérant qu'il revient au propriétaire ou à l'occupant des lieux privés d'intervenir lors de la découverte d'un nid de frelons asiatiques, sur leur propriété ;

Considérant que le propriétaire ou l'occupant des lieux privés doit faire appel à des professionnels privés, pour la destruction de nids de frelons asiatiques et que cette prestation leur sera facturée ;

Considérant que les nids de frelons asiatiques nuisent à l'ensemble de la population ;

Considérant le **coût moyen d'une intervention,**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et à titre de solidarité, **DECIDE de participer financièrement au coût de l'intervention** nécessaire à la destruction d'un nid de frelons asiatiques chez un propriétaire ou occupant privé de la commune à compter du 1^{er} janvier 2016, à raison de 50 % (sans pour autant dépasser un montant maximum de 100 €),

DECIDE de verser directement cette participation au propriétaire ou à l'occupant ayant réglé la facture d'intervention, sur présentation des documents originaux le justifiant ; les crédits de cette dépense seront prélevés sur le compte 658 « Charges diverses de la gestion courante ».

DONNE TOUS POUVOIRS au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Procédure pour signaler un nid

La présence du frelon asiatique en France a été signalée pour la première fois dans le Lot-et-Garonne, en 2004. Une espèce diurne et un prédateur avéré d'abeilles et de guêpes notamment. Un danger potentiel pour l'homme aussi, prévient Jean-Jacques Andrianada, spécialisé dans la destruction du frelon Asiatique : Il ne faut pas s'approcher à moins de trois mètres, ne pas tenter de le détruire soi-même et alerter les autorités publiques. Une fiche signalétique est disponible sur le web pour transmettre des informations au Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui tient une cartographie».

Renseignements sur le site de l'INPN : www.inpn.mnhn.fr



VOTRE COMMUNE S'ENGAGE DANS LE RAISONNEMENT DU DÉSHÉRBAGE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'OZANNE



En 2005, 15 communes du bassin versant de L'Ozanne ont validé une charte de désherbage des espaces communaux visant à changer les pratiques de désherbage de façon progressive.

Dans le cadre de cette charte, les employés communaux concernés par l'utilisation des herbicides ont été formés et un plan de désherbage a été réalisé sur la commune par la FREDON(*).

Le plan de désherbage réalisé sur notre commune a permis de :

- Diagnostiquer les pratiques de désherbage de la commune
- Classer les zones désherbées : distinguer les zones présentant un risque faible ou fort de transfert
- Proposer des solutions pour réduire les transferts d'herbicides

A partir de 2013, la commune a décidé d'être accompagnée techniquement par la FREDON afin d'effectuer les meilleurs choix pour préserver la qualité des eaux des nappes phréatiques et des rivières.

Nouveauté 2015: la loi sur la transition énergétique parue le 18/08/15 va imposer aux communes de ne plus utiliser de pesticides sur la plupart des espaces publics à partir du 1er janvier 2017. Les particuliers ne pourront plus utiliser de pesticides à partir du 1er janvier 2019.

Changez nos pratiques et nos habitudes aussi...

Utiliser moins de désherbant peut entraîner l'apparition plus ou moins importante d'herbes le long des trottoirs ou des murs.

En effet, il est préférable que les agents interviennent sur des plantes déjà développées, en évitant toutefois la montée à graines.

Quelque part la présence de ces mauvaises herbes est l'indication qu'il n'y a pas de produit chimique utilisé sur votre trottoir et que les employés communaux mettent en œuvre des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Vous aussi ! Agissez pour limiter la contamination de L'Ozanne par les pesticides !

Les jardiniers amateurs peuvent représenter des usages importants de pesticides à l'échelle de la commune, il est donc important de suivre les conseils suivants :

- N'utilisez pas d'herbicides à proximité des zones à risques : bords de rivière, caniveaux, égouts...
- Ne jetez jamais un produit, même dilué, dans l'évier ou à l'égout, éliminez les plutôt sur un carré d'herbe.

En ville, sur la section de trottoir devant chez vous, il suffit de quelques dizaines de secondes chaque année pour nettoyer à la main (ou pourquoi pas à l'eau bouillante) les quelques herbes qui poussent.

(*) FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE DAMPIERRE-UNVERRE-MOULHARD



Le syndicat intercommunal des eaux de Dampierre-Unverre-Moulhard poursuit la rénovation de son réseau.

Une nouvelle tranche vient d'être réalisée entre le château d'eau du «Petit Chemin» (Dampierre) et le lieu-dit «Les Bégaudières» avec la pose d'une canalisation neuve. Coût de l'opération : 70.000 € (non subventionnée).

L'hiver est là et j'en profite pour vous rappeler de penser à protéger vos compteurs d'eau contre le gel. Une intervention pour compteur gelé d'un montant de 105,50 € TTC vous sera facturée en cas de problèmes.

Le Président du syndicat, Hervé Caillet

Les Associations

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire Unverre continue d'affirmer sa notoriété. Après plus de 10 ans d'existence, plus de 200 adhérents, 4 disciplines proposées sur 11 cours répartis dans la semaine. C'est la qualité de notre club qui a été récompensée, le 16 février 2015 par la Fédération Française d'éducation physique et de gymnastique, par l'attribution du label qualité club EPGV. Ce label récompense un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de participation et de démocratie dans les différents domaines de la vie associative.

Maryline notre animatrice, berceau de notre association, est partie à la retraite. Stéphanie continue à assurer les cours de marche nordique, gymnastique et Zumba. Monika Richoux ayant obtenu son CQP l'a rejointe pour assurer des cours de gymnastique.



Joyeux Anniversaire

Pour fêter ses 10 ans, la GV Unverre a organisé une journée sport-santé. Ce sont 90 participants qui ont concouru le matin pour obtenir le 1^{er} prix : un Week-end gourmand. Ils ont dégusté le cochon grillé et le gâteau d'anniversaire le midi avant d'occuper la piste de danse avec la Zumba.



Bon voyage

Ce sont 38 personnes qui ont découvert la Baie de Somme avec ses paysages et sa faune si sauvage en participant à un voyage de 4 jours organisé par notre club.



Venez nous rejoindre

en suivant nos cours, en participant à notre randonnée pédestre le samedi 23 avril, en visitant notre site : GVUnverre.sitew.com ou en vous renseignant aux : 02 37 97 35 90 – 02 37 98 37 05 – 02 37 97 21 60.

NOTRE PLANNING

Marche Nordique : Lundi 14h30 – Samedi 10h00 Rendez-vous sur circuit suivant programme

Zumba adultes : Lundi 20h00/21h00 – Mardi 18h00/19h00, Salle des fêtes

Zumba Kids pour enfants de 6 à 12 ans : Mardi 16h45/17h45, Salle des fêtes

Gymnastique Unverre : Mardi 9h15/10h15 – Jeudi 10h/11h – 19h15/20h15 – 20h30/21h30 Gymnastique Brou : Mardi 14h15/15h15 salle Valadier

Vendredi 10h/11h au Dojo

ACPG.CATM.TOE.VEUVES.PCT.Sectio

HOMMAGE A NOTRE ANCIEN

Appelé au service actif le 15 octobre 1938, Henri PICHARD rejoint le 30^{ème} Dragons stationné à Metz. A l'issue de ses classes, il est affecté au 45^{ème} Groupe de Reconnaissance Divisionnaire cantonné dans la même garnison. Le 18 juin 1940, en sa qualité de chasseur à cheval, et malgré un tir nourri d'armes automatiques allemandes, il assure le ravitaillement en munitions d'un poste avancé : cette courageuse action, salvatrice, lui vaut une Citation du Ministre de la Guerre avec attribution de la Croix de Guerre 1939/1940. Le 23 juin 1940, il est fait prisonnier à Toul et envoyé au stalag XXB sous le matricule 22537.

Libéré par les Alliés le 13 mai 1945, il est démobilisé et rejoint ses foyers. Dès Novembre 1953, il reçoit la Carte du Combattant et participe bénévolement à la gestion du secteur local des Anciens Combattants d'Unverre, notamment en qualité de trésorier puis de porte-drapeau.

Il nous a quittés le 25 novembre 2015 dans sa 99^e année, après une longue maladie.



Outre la Citation avec Croix de Guerre, il était titulaire de :

- Croix du Combattant
- Médaille commémorative 39/45
- Médaille de Reconnaissance de la Nation
- Médaille d'Honneur des porte-drapeaux
- Médaille du Mérite fédéral des ACPG
- Médaille d'Honneur Départementale des ACPG



Au revoir Henri, tu nous manques déjà !



ASSOCIATION «UNVERRE AUTREFOIS»: MUSÉE ÉCOLE

En 2015, le Musée Ecole a reçu plus de 1000 visiteurs. Cependant, on regrette la diminution des scolaires qui peut s'expliquer par l'application des nouveaux horaires obligeant les enfants à rentrer pour 15 h 30 dans leurs écoles.

Cet été, en juillet et août, l'embauche d'une animatrice titulaire d'un BTS tourisme a permis d'ouvrir tous les jours avec succès le Musée Ecole.

Les expositions suivantes actuellement en place seront maintenues en 2016 :

La ligne de tramway reliant de 1908 à 1933 les villes de BONNEVAL-BROU-UNVERRE-NOGENT-LE-ROU.ROU.

La maison de l'écolier, la lessive, les vêtements 1900, le grain de blé, avant la photocopieuse.



S'agissant de la lessive, un des bénévoles a reconstitué une des premières machines à laver datant de 1920. Elle est en bois et fonctionne avec une manivelle. Cet ancêtre du lave-linge captive les visiteurs.

Au printemps 2016, une nouvelle exposition sur le thème du LAIT à la ferme sera mise en place. Vous découvrirez des photos sur la fabrication du beurre et du fromage ainsi que le matériel utilisé.

L'absence de chauffage dans nos locaux nous oblige à fermer le musée école de novembre à mars. Pour conserver ce lieu de mémoire qui nous concerne tous, n'hésitez pas à venir le visiter ou à nous apporter votre aide quelle qu'elle soit.

Nous remercions toutes les personnes qui ont donné des objets, des documents pour le musée.



Tous les nouveaux bénévoles sont les bienvenus. C'est toujours très agréable d'accueillir des visiteurs intéressés qui en prime pour certains, relatent des anecdotes vécues.

DATE à retenir : LOTO, dimanche 28 Août 2016 à 14 heures.

CONTACT : Tél : 02 37 98 36 07

Email : unverre-autrefois@orange.fr

Site internet : www.unverremusee-ecole.artblog.fr

LA CLIQU

Voici une année écoulée avec un effectif à peu près stable, présent à toutes les cérémonies habituelles de la commune. La Clique affiche un bilan positif grâce à ses activités : sa manille de janvier, un loto en février, le feu de St-Jean en juin et sa choucroute de novembre. Nous remercions tous les participants, les donateurs, les sociétés et la municipalité d'Unverre, ainsi que pour l'accueil qui nous a été fait pour les cartes de membres honoraires. Les répétitions s'effectuent toujours le vendredi à 19 h 15 à la salle de Nombonnet ou à la salle derrière la mairie en hiver. Merci pour cette mise à disposition appréciable.

Nous avons fait un voyage de 2 jours en Auvergne, avec une montée au Puy-de-Dôme, un déjeuner dans la région de Volvic et un hébergement dans un hôtel à Orcines. Le lendemain, visite en petit train du volcan de Lemptegy et l'après-midi visite d'une ferme produisant du St-Nectaire.



EN 2016 :

MANILLE : 9 et 10 janvier à 14 h,

Loto : 28 février à 14 h,
Feu de St Jean : 25 juin à 18h 30,

Choucroute et danse : 26 novembre à 20 h.





L'association est parue au Journal Officiel le 9 septembre 2011 et regroupe tous les matériels roulants motorisés et non motorisés.

L'objet principal de cette association est l'organisation de manifestations (randonnées, bourses, rencontres), entre des amateurs de véhicules anciens au sens de la Fédération Française de Véhicules d'Époque.

DEUX RANDONNÉES ONT ÉTÉ PROGRAMMÉES EN 2015 :

Le 14 juin : départ d'Unverre et promenade sur les secteurs de Mottereau, Nonvilliers, déjeuner au Thieulin puis les Corvées, Happonvilliers, la Croix du Perche, Miermaigne et retour à Unverre ; 25 tracteurs y ont participé – environ 95 personnes étaient présentes au déjeuner ;

Le 20 septembre : départ d'Unverre et promenade sur les secteurs d'Unverre, La Grande Vallée, Villevillon, Charbonnières, Soizé, Grées-sur-Roc, Théligny - déjeuner à Saint-Bomer, puis Authon-du-Perche, Charbonnières et retour à Unverre ; 20 tracteurs – environ 55 personnes étaient présentes au déjeuner. Chaque participant est accueilli avec un café-croissant sur le parking poids lourds le matin à partir de 8h30 pour un départ à 9h30. Un déjeuner est prévu vers 12h30 et le retour à Unverre vers 18h.

Deux repas ont été organisés : le 21 mars (repas Jurassien) – 60 personnes et le 7 novembre 2015 (repas Campagnard) – 65 personnes à la salle des fêtes d'Unverre.

Pour 2016 :

Repas les 16 avril et 5 novembre
Rando les 12 juin et 4 septembre

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :
par mail : sandrine.leroy@orange.fr - Par téléphone : 06 69 04 61 57

ASSOCIATION SPORTIVE D'UN

Cette année encore, nous poursuivons les ententes des jeunes avec les différents clubs même si malheureusement l'effectif diminue sur la commune. Nous avons par contre de nouvelles recrues pour notre équipe UFOLEP, ce qui fait un effectif de 13 joueurs. Nous voulons remercier notre nouveau sponsor M. Hubert FILLON (qui a repris récemment l'auto-école GOUPIL FORMATION), pour nous avoir offert un nouveau jeu de maillots.

L'entente féminine BROU/UNVERRE/ILLIERS créée il y a une dizaine d'années s'est agrandie pour la saison 2014/2015 avec le club de St-Georges-sur-Eure pour la catégorie U19.

Avec ses quatre catégories, U11, U13, U15 et U19, l'entente était cette année parmi les clubs du département les plus fournis en féminines :

- **Pour la catégorie U11** (- de 11 ans) l'équipe d'un effectif de 8 filles évoluait principalement en départemental. Elles ont fini premières du championnat et ont participé à divers tournois. Elles furent premières à St-Jean-de-Braye (45) et 4èmes à Guécélard (72).

- **Pour la catégorie U13** (- de 13ans), l'équipe d'un effectif de 9 filles, gérée par Illiers-Combray évoluait en départemental ; elles ont terminé 2èmes de leur championnat.

- **Pour la catégorie U15** (-de 15ans) l'équipe d'un effectif de 10 filles évoluait en départemental en première phase puis au vu des résultats évolua en régional en seconde partie du championnat. Elle termina première de sa poule.

- Pour la catégorie U19 (-19ans), l'équipe

d'un effectif de 13 filles, gérée par St-Georges-sur-Eure, évoluait en départemental et termina première de sa catégorie.

Dans l'ensemble, de très bons résultats des équipes féminines.

Pour la saison 2015-2016, St-Georges s'est écarté de l'entente et nous gardons cette saison des équipes qui évoluent en championnat départemental avec les catégories U11, U13 et U19. Merci au club d'UNVERRE et à la municipalité pour la mise à disposition des installations.

Pour info, nous vous redonnons les dates de nos manifestations avec notre LOTO (le 3 janvier), le REPAS DANSANT (le 6 février), ainsi que notre VIDE-GRENIERS (le 14 mai), où nous vous attendons en très grand nombre.

Nous remercions également la mairie pour son soutien ainsi que les employés de la commune pour le bon entretien du terrain.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

M. BOULAY Eric : 02 37 97 24 78

ou M. CHAUDUN Rodolphe : 02 37 97 34 69.



La trêve estivale achevée, nous avons repris nos activités le 4 septembre 2014. Notre repas de retrouvailles s'est déroulé le 16 octobre, suivi de la manille le 22 octobre.

En décembre, nous avons festoyé à la Clé des Champs avant la pause des fêtes de Noël. Nous avons débuté l'année 2015 en partageant la galette des Rois avec tous les bénévoles qui nous aident à installer la salle lors de nos manifestations (encore une fois MERCI à toutes ces bonnes volontés).

Puis nous avons continué avec le loto en janvier et la manille en mars. En avril nous nous sommes dirigés vers Maintenon pour la **visite du château suivie du déjeuner-spectacle à l'Étincelle.**

Comme chaque année la vente des travaux s'est déroulée le 1^{er} mai et ceci grâce au courage et à la persévérance des petites mains (brodeuses, tricoteuses, décoratrices), des vanniers, des pâtisseries... MERCI à eux tous!

En juin nous sommes partis pour visiter Tours et surtout son musée du Compagnonnage.

Comme toutes les associations d'Unverre c'est avec plaisir que nous avons décoré un char pour participer aux 25 ans de la Louée.

Pour terminer la saison, nous avons partagé un repas froid et nous nous sommes quittés, comme des enfants, pour des vacances bien méritées.



ASSOCIATION DES RIVERAINS PROPRIÉTAIRES DE MOULINS



Les Agences de l'eau furent créées en 1964 et ont débuté leurs activités dès 1965, leurs missions étaient bien définies : garantir la ressource en eau du sous-sol et de surface en qualité et quantité pour tous.

Qu'en est-il actuellement un demi-siècle plus tard?

Force est de constater que la qualité et la quantité ne sont au rendez-vous.

Comment en est-on arrivé à ce résultat ?

Lorsqu'il se pose un problème et que celui-ci est identifié, il faut tout bêtement en traiter la cause et non s'attaquer à ses effets. En exemple les cours d'eau sont pollués et les causes sont connues, les résidus industriels, médicamenteux, agricoles, urbains et quelle est la réponse des instances décisionnaires : elles préconisent de supprimer les ouvrages faisant « obstacle » ce qui ne règle pas le problème mais permet de diluer les éléments nocifs en les renvoyant plus rapidement vers l'aval.

Inutile de sortir de grandes écoles pour comprendre que cette manière d'agir s'avère complètement improductive et surtout impacte dangereusement les générations futures.

La priorité de notre Association est de sauvegarder tous ces ouvrages qui pour certains datent du Moyen-Âge, d'apporter notre connaissance du milieu hydraulique et hydrologique étant nous-mêmes acteurs proches des milieux aquatiques.

En un mot protéger le troisième patrimoine Français injustement désigné comme responsable de la dégradation de la qualité de nos cours d'eau.

LAMAIRIED'UNVERRE

A la révolution, le décret du 14 décembre 1789 est à l'origine de la création des communes avec élection d'un conseil municipal. Le tiers de ses membres et deux tiers des notables choisis parmi les électeurs formaient alors le conseil général. Selon le témoignage de M. D'ESPINAY SAINT LUC, l'ancien presbytère se situant dans la propriété des Grandmaisons fut réquisitionné pour accueillir les réunions de ce dit conseil général. Quelques années plus tard, il fut transféré à BROU.

Dans les archives de mai 1834, on retrouve un paiement de 25 F correspondant au loyer de la salle de la Mairie vraisemblablement située près de l'école (5, place de l'Eglise), puisque l'instituteur était Greffier de Mairie. La commune en est devenue propriétaire avant le 23 novembre 1835 selon les registres des conseils municipaux.

Les lois Jules Ferry (1881) obligèrent chaque commune de plus de 500 habitants à construire une école publique de filles. Le Conseil municipal voulant reporter cette décision après les élections de 1884, le sous-préfet de Châteaudun le met en demeure d'accepter ou de refuser un terrain appartenant à M. Maximilien AVELINE estimé 3000 F. Face à cette insistance une promesse de vente du terrain a été consentie envers M. l'Inspecteur Primaire et l'Architecte départemental.

Au cours de l'année 1884, sous l'égide de M. Henri de BOISSIEU, Maire de mai 1884 à juin 1885, les plans et devis établis par M. VAILLANT, Architecte, sont approuvés par lettre du Préfet pour ce qui concerne cette école de filles. Mais il est fort probable que les locaux très vétustes du logement de l'instituteur et la salle de la « première » Mairie autrefois à l'emplacement du 5, place de l'Eglise (voir plan du cadastre de 1819), nécessitant d'importants travaux d'assainissement, conduisirent le conseil

municipal à les annuler en décembre 1885. Il demanda à l'administration supérieure le changement d'affectation de l'école de filles en projet. Ainsi elle sera destinée aux garçons et comprendra le logement de l'Instituteur et la MAIRIE (laquelle est toujours au même emplacement aujourd'hui). Ce revirement entraîne la modification du plan. L'école de garçons (aujourd'hui musée) accueillera les filles. Les travaux bénéficiaient de subventions promises pour la construction de l'école de filles, le conseil municipal émit des craintes sur le maintien des subventions suite à ce changement d'affectation. Finalement tout a été accepté par le Préfet.

La première pierre de l'école de garçons a été posée le 19 novembre 1886 en présence de neuf maçons et des élus dont Jean Louis COCHIN Maire depuis juillet 1885.



Le 28 novembre 1886, de nouveaux plans avec la Mairie furent présentés avec descriptif et devis en réunion de conseil municipal.

La Mairie sortit de terre à la fin de l'année 1887. Elle était clôturée par un mur comportant deux portillons dont l'un permettait l'accès à la Mairie et l'autre à l'école de garçons.

Elle est restée en son état d'origine jusqu'en 1984. Elle comprenait l'entrée encore existante aujourd'hui, à droite le Secrétariat pour deux personnes et la salle de Conseil.

Le 15 novembre 1984, le Conseil Municipal étudie une éventuelle extension de la Mairie. Un an plus tard, le 14 novembre 1985, un dossier d'extension avec plans et devis descriptif établi par M. Christian ROLLAND Architecte à Chartres est présenté au Conseil Municipal, réalisable grâce à une ouverture de porte au fond de la salle du conseil donnant sur un couloir qui dessert deux bureaux dont celui du Maire. Le côté droit du couloir contient des placards destinés aux archives. L'ensemble des travaux d'extension fut approuvé en décembre 1985 pour un montant estimé de 244.671,80 F TTC et honoraires d'architecte pour un montant de 29.650 F. M. le Maire André HAMEAU est autorisé à faire les démarches et lancer l'appel d'offres.



Au cours de la réunion du 23 mai 1886, il est procédé à l'ouverture des plis reçus, à la date limite du 28 avril 1886, en vue de retenir les entreprises chargées des travaux.

Les travaux d'extension de la Mairie ont été réceptionnés le 25 mai 1888.

Le 22 février 1996, le conseil municipal juge que le secrétariat nécessite un aménagement avec plus de placards.

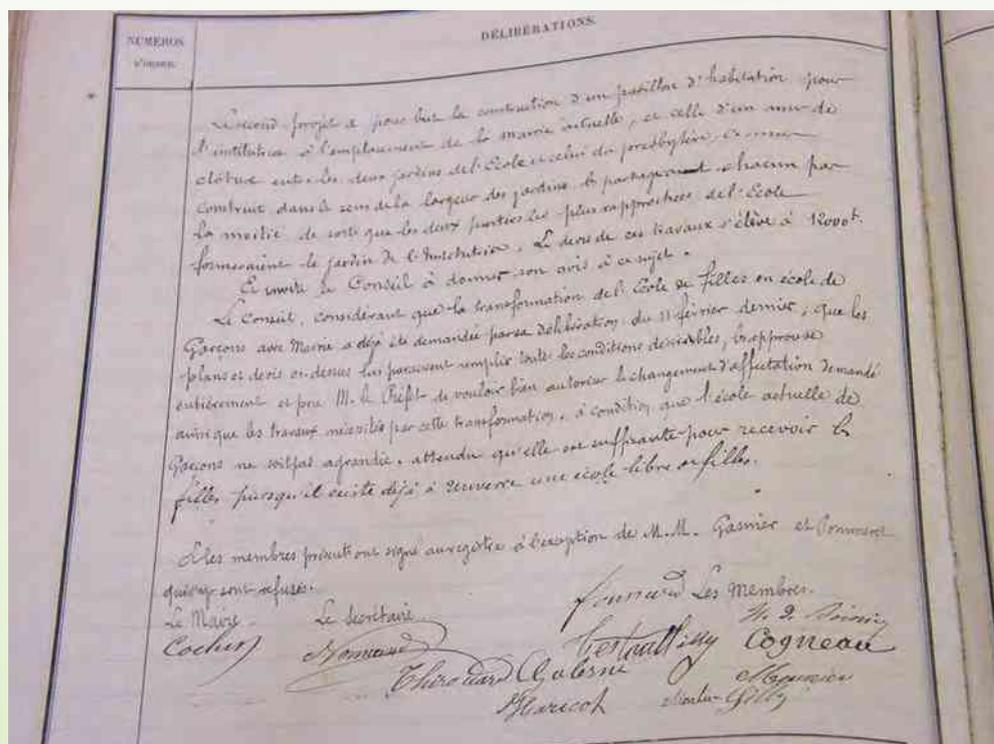
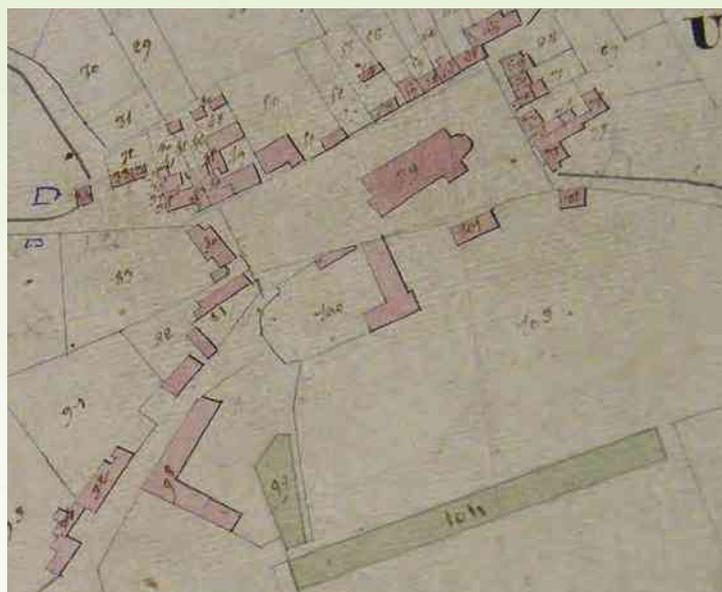
Le 25 octobre 1996, constatant que le logement de l'instituteur est vacant, le conseil municipal pense qu'une nouvelle extension de la Mairie est possible au rez-de-chaussée. L'étage, rénové et agrandi, serait conservé en logement.

Les membres du conseil après vote (11 voix pour) demandent la désaffectation du rez-de-chaussée au Préfet, laquelle fut acceptée le 11 mars 1997.

L'ensemble des formalités, recherches de subventions, recours à l'emprunt ont fait l'objet de demandes diverses.

En 2001, le nouveau conseil municipal décide de remplacer la table et les chaises du Conseil datant de 1906. Cet ensemble a trouvé une nouvelle vie au Musée-Ecole.

Les bureaux spacieux équipés des nouvelles technologies ont permis de travailler dans de meilleures conditions et d'accueillir encore aujourd'hui les Unverroises et les Unverrois.



CONCERT DU SAMEDI 25 AVRIL 2015

Un retour très apprécié par les nombreux spectateurs, de l'ensemble musical SAMARA en l'église ST MARTIN d'Unverre. Le public a partagé des grands moments d'émotion musicale au rythme des flûtes de pan, des accordéons et de la poésie.

Fête de LA LOUÉE DU DIMANCHE 21 JUIN 2015



Une 25^e louée pleinement réussie .

A côté des animations habituelles des membres du comité des fêtes (danses chants saynètes), la Louée 2015 a vu plusieurs nouveautés à son programme.

Après quelques danses sur le podium dès le matin à l'issue de la messe à l'ancienne, c'est un repas champêtre « new look » qui accueillait plus de 420 convives dans le parc du château avec une nouvelle disposition des tables.

A coté du traditionnel pot-au-feu, le jambon braisé/ frites rencontrait un vif succès.

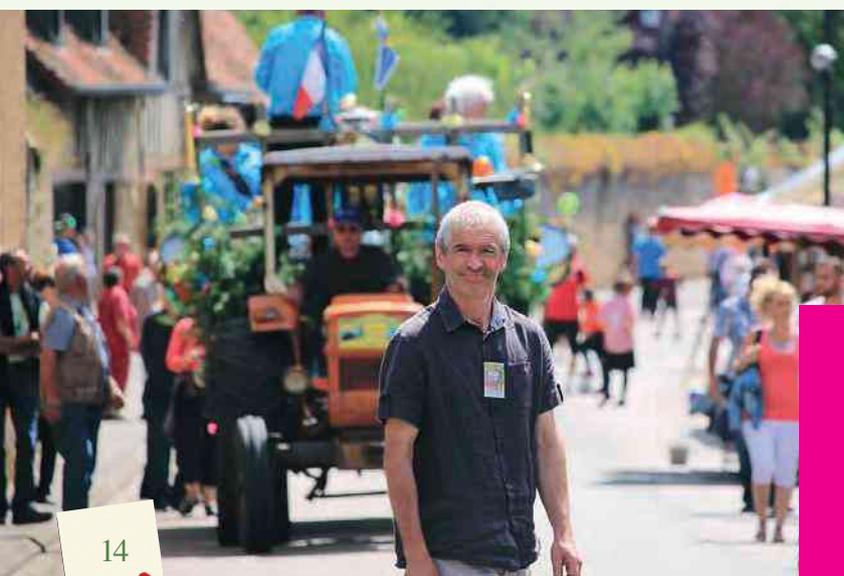
L'ambiance était de la partie avec la troupe Karnavage et leurs percussions.

L'après-midi, après un concert de Klaxons de la trentaine de motards venus nous rejoindre, ce fut une succession d'animations sur scène qui enchantèrent le public venu très nombreux, puis les enfants des écoles avec leurs vélos fleuris qui ouvrirent la parade des chars préparés par les associations du village : un grand moment riche en couleurs au son de la musique, des tam tam et de la zumba. Une farandole clôtura cette belle journée.

Merci à tous les bénévoles.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Nicolas LIGNEAU
Vice-Présidents : Alain DEBART et Marc FROGER
Trésorier : Maurice MÉNAGER
Trésorier adjoint : Hervé CAILLET
Secrétaire : Valérie FROGER
Secrétaire adjoint : Jean-Michel RICHOUX



CALENDRIER 2016

SAMEDI 23 JANVIER : Galette des rois

SAMEDI 23 AVRIL : randonnées pédestres

SAMEDI 23 AVRIL : CONCERT à l'église

DIMANCHE 19 JUIN : FÊTE DE LA LOUÉE

SAMEDI 20 AOÛT : concours de pétanque

SAMEDI 10 SEPTEMBRE : randonnées pédestres et cyclistes

L'année 2014 aura été aussi riche que l'année précédente, voire plus encore.

Après la fin des travaux d'agrandissement du centre par nos sapeurs-pompiers, le conseil départemental décide de changer les fenêtres et d'améliorer également l'isolation thermique du centre. Ces travaux vont augmenter le confort de nos locaux.

L'effectif est aujourd'hui de 13 sapeurs-pompiers, effectif en baisse par rapport à l'année dernière avec notamment le départ par mutation au centre de secours de Maintenon d'Alexis CAILLET et une demande de mise en disponibilité de Pierrick SAISON. Heureusement une nouvelle recrue arrive en la personne de Clément CAVÉ, ancien Jeune Sapeur-Pompier de Brou.

Cette année, nous avons effectué 77 sorties de secours, 18 de plus que 2014. Elles sont réparties de la manière suivante : 6 accidents de la circulation, 48 secours aux personnes, 20 feux dont 17 feux de champs et sous-bois, 3 opérations diverses.

Cette année fut exceptionnelle avec ce nombre important d'incendies. Notre camion-citerne fut demandé le 10 juillet pour intervenir dans un département voisin, le 41, avec la constitution d'une colonne renfort feux de forêts comportant 4 camions-citernes. Ceux de Châtillon-en-Dunois, La Bazoche-Gouët, Châteaudun et le nôtre se sont rendus sur les communes de Chauvigny-du-Perche et de La Ville-aux-Clercs pour éteindre un feu de champs et de sous-bois qui menaçait ces 2 communes. Je remercie pour leur disponibilité Grégory et Emmanuel qui ont participé avec moi à cette opération.

Autre évènement important : le feu de hangar agricole avec propagation aux champs voisins le 10 août. Sur cette intervention particulièrement difficile de par son ampleur et la propagation rapide du feu, je tenais à féliciter pour leur réactivité, la maîtrise du matériel et leurs connaissances

des techniques, Gregory, Valentin, Emmanuel et Noël. Leurs actions ont permis de sauver des flammes une maison d'habitation directement menacée par le feu.

Le 5 décembre, nous avons fêté notre Sainte-Barbe en compagnie des membres de la clique d'Unverre. Défilé, cérémonie au monument aux morts où une minute de silence a été observée en mémoire des victimes des attentats de Paris, puis revue de l'ensemble du personnel actif et anciens sapeurs-pompiers en présence de Monsieur le Maire et du Colonel Eric LORTHIOIS de la direction départementale (SDIS28) de Chartres.

Après les discours, nous avons procédé à la remise de galons et diplômes au personnel suivant :

Nomination à la distinction de caporal-chef : Gregory VALLÉE,

Nomination au grade de caporal : Olivier MAZZOCCO,

Nomination à la distinction de 1^{re} classe : Valentin BULOIS,

Diplôme d'équipier secours à personne : Clément CAVÉ,

Diplôme d'équipier secours à personne et de secours routier : Valentin BULOIS,

Diplôme de secours routier : Arthur GAUTHIER,

Diplôme de chef d'équipe : Olivier MAZZOCCO.

Baptiste VOISIN, absent, recevra son diplôme d'équipier pompier volontaire et celui de secours à personne.

Pascal GIRARD a reçu la médaille de vermeil des sapeurs-pompiers pour 25 années de service.

Nos sportifs se sont une nouvelle fois montrés à la hauteur en terminant à la 11^e place sur 40 équipes engagées pour la saison de cross 2014/2015.

Félicitations à tous. Comme tous les ans, nous lançons un appel à toutes les personnes jeunes et moins jeunes pour venir nous rejoindre. Pour les très jeunes, il est possible de s'inscrire dès l'âge de 12 ans au J.S.P (Jeunes Sapeurs-Pompiers) avec une formation qui a lieu à Brou.

Vous pouvez nous joindre au 06 81 56 49 50.

Le chef de centre : Adjudant-Chef Pascal BULOIS



L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Suite à notre dernière assemblée générale, le bureau a renouvelé ses membres et il n'y a pas de changement dans sa composition :

Président : Grégory Vallée, secrétaire : Pascal Girard, trésorière : Aurélie Préhu.

Un grand merci à toutes les personnes qui sont venues à notre méchoui du 5 juillet ainsi qu'à notre première soirée années 1980 du 21 novembre. Ces deux manifestations ont remporté une grande réussite et nous espérons de nouveau vous voir nombreux en 2016.

Manifestations au cours de l'année :

La galette des rois aura lieu le samedi 9 janvier 2016,

Le méchoui le dimanche 3 juillet 2016,

La soirée années 80 ou autre thème le samedi 19 novembre 2016,

Et la Sainte-Barbe le samedi 3 décembre 2016.

Les membres de l'amicale et tous les sapeurs-pompiers vous remercient de l'accueil chaleureux que vous leur témoignez lors de leur passage pour les calendriers. Un grand merci également aux personnes qui ont fait des dons pour notre caisse au cours de l'année.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2016.

Cet Accueil de Loisirs, agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Eure-et-Loir et la PMI, a été ouvert aux enfants âgés de 3 à 11 ans, sur le temps périscolaire (matin/soir/mercredi après-midi) et sur le temps extrascolaire (vacances).

La CAF et la MSA ont participé au financement de la structure.

En prenant en compte la mutualisation des moyens, la volonté d'améliorer la qualité de service pour les familles, l'attractivité et la polyvalence d'un nouveau bâtiment Accueil de Loisirs Le Jardin des Elfes..., la Communauté de Communes du Perche-Gouet a engagé une réflexion en 2015 sur la nouvelle organisation des Services Petite Enfance, Enfance, Jeunesse.

Ce qui a amené différentes évolutions sur l'ouverture et le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs d'Unverre :

Sur l'été 2015, centralisation de l'offre Accueils de Loisirs Unverre/Brou sur le bâtiment Le Jardin des Elfes, avec une capacité d'accueil maximum de 112 enfants. Un transport Dampierre-Sous-Brou/Unverre/Brou/Yèvres Accueil a été mis en place le matin et le soir.

A partir de Septembre 2015,

Sur les petites vacances et le mercredi après-midi 11h45-18h, centralisation de l'offre Accueil de Loisirs sur le bâtiment Le Jardin des Elfes : capacité d'accueil sur les petites vacances et sur le mercredi après-midi de 74 enfants maximum selon les besoins. Rappelsur l'existant : capacité d'accueil de 50/60 enfants à l'Accueil de Loisirs d'Unverre en

fonction des périodes. Dans le cadre du fonctionnement du mercredi après-midi 11h45-18h, la Communauté de Communes du Perche-Gouet met en place un transport gratuit le midi desservant l'école primaire d'Yèvres, l'école maternelle Le Chat Perché de Brou, l'école élémentaire Jules Verne de Brou, l'école Privé Saint-Paul de Brou, l'école primaire d'Unverre jusqu'à l'Accueil de Loisirs Le Jardin des Elfes.

Ouverture à 7h15 au lieu de 7h30, le matin en périscolaire, pour répondre aux besoins des familles.

Choix d'un tarif unique et attractif avec des tranches supplémentaires pour les Accueils périscolaires d'Unverre, de La Bazoche-Gouet et Le Jardin des Elfes.

Mise en place d'une nouvelle équipe d'encadrement.

En conséquence, l'Accueil de Loisirs d'Unverre est ouvert du mardi 1er Septembre 2015 au mardi 5 Juillet 2016 sur le temps périscolaire matin/soir, avec une capacité d'accueil de 48 enfants (20 de moins de 6 ans et 28 de plus de 6 ans).

A savoir :

Le matin : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 7h15 à 8h50

Le soir : lundi, mardi, jeudi, vendredi : accueil périscolaire de 15h40 à 19h ou Atelier périscolaire de 15h40 à 16h30; animations de 15h40 à 16h30 définies de vacances à vacances, goûter dès 16h30 (goûter fourni par la CDC du Perche-Gouet), aide aux devoirs.....

Inscription par jour daté, le matin et/ou le soir selon la prestation souhaitée.

TARIFS :

Revenus nets mensuels du foyer	ATELIERS PÉRISCOLAIRES SOIR	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN UNVERRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE SOIR UNVERRE
Jusqu'à 1.100 €	0,57 €	0,71 €	1,41 €
De 1.101 à 1.400 €	0,68 €	0,85 €	1,69 €
De 1.401 € à 1.700 €	0,79 €	0,98 €	1,97 €
De 1.701 € à 2.000 €	0,89 €	1,11 €	2,22 €
De 2.001 € à 2.300 €	1 €	1,25 €	2,49 €
De 2.301 € à 2.800 €	1,11 €	1,38 €	2,78 €
De 2.801 € à 3.200 €	1,22 €	1,52 €	3,04 €
De 3.201 € à 3.600 €	1,33 €	1,65 €	3,30 €
plus de 3.601 €	1,44 €	1,78 €	3,57 €

Dégressivité de 10 % sur le tarif du matin ou du soir pour le 2ème enfant, le 3ème enfant... fréquentant l'Accueil de Loisirs.

Les inscriptions à l'Accueil de Loisirs d'Unverre sont prises soit au siège de la Communauté de Communes du Perche-Gouet, soit auprès du personnel d'encadrement de l'Accueil de Loisirs d'Unverre.

Des remarques sur 2015 :

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE/ATELIER PÉRISCOLAIRE :

Programme d'animation Accueil périscolaire/Atelier périscolaire le soir :

Janvier/Février : Fabrication d'un jeu en bois, jeux de société, créations en plastic fou

Mars/Avril : La vie au jardin, l'art de la peinture, tableaux des 4 saisons, karaoké et danse

Mai/Juin/Juillet : Rallye de jeux, ateliers sportifs, la vie au jardin et scrapbooking, atelier cuisine

Septembre/Octobre : Expression corporelle, activités manuelles sur l'automne, décoration du centre, le travail du bois

Novembre/décembre : Créations en perle HAMA, jeux de société, activités manuelles de Noël, création de jeux de société (memory...), jeux de motricité et relaxation

Fréquentation : le matin, 25 à 35 enfants en moyenne : le soir, de 30 à 40 enfants en moyenne : en septembre 2015, il a été noté une augmentation de la fréquentation, notamment le soir où on atteint ponctuellement la capacité d'accueil maximum soit 48 enfants.

L'ouverture à 7h15 a été appréciée par les familles, 6 enfants en moyenne ont été présents sur le créneau 7h15-7h30.

Mercredi :

Thématique 2014-2015: la ronde des 5 éléments (l'eau, le vent, le feu, l'air, la terre), 3 activités sont proposées à chaque groupe d'enfants (3-5 ans et

6-11 ans), et l'enfant choisit son activité.

De 40 à 50 enfants en moyenne ont fréquenté l'Accueil de Janvier à Juillet 2015 ; peu d'inscription à la demi-journée.

A partir de Septembre 2015, 18 enfants en moyenne ont pris le car le mercredi midi pour aller à l'Accueil de Loisirs Le Jardin des elfes.

Petites Vacances (hiver, Printemps) :

Hiver : 269 journées enfants sur 10 jours en 2015, 369 journées enfants sur 10 jours en 2014.

Printemps : 208 journées enfants sur 8 jours en 2015, 195 journées enfants sur 7 jours en 2014.

Des travaux de peinture ont été réalisés en Août dans la grande salle de l'Accueil. Un nouvel aménagement de la structure a été effectué également en Septembre par la nouvelle équipe qui a induit une nouvelle organisation pédagogique.

Les projets 2016 relatifs à l'Accueil de Loisirs d'Unverre sont en corrélation avec la volonté de la Communauté de Communes du Perche-Gouet de répondre au mieux aux besoins des familles et des enfants et d'améliorer la qualité du service.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du nouveau Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019 qui sera signé par la CAF et la MSA en 2016.



THÉÂTRE EN HERBE

31 octobre 2015 : Soirée Repas/
Concert avec Le groupe Cap à L'ouest.
(Lieu salle des fêtes d'UNVERRE)



Avril 2016 : Programmation d'un
groupe dans le cadre de Jazz de Mars
en partenariat avec la ville de BROU

17 et 18 Juin 2016 :
Fête des Ateliers

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Contactez **Élodie DENIS**
au 06 77 67 24 41 ou Theatrenerbe@live.fr

L'association dispose de cinq groupes sur la commune d'Unverre ; les 3-6 ans, les 7-10 ans, les 10-12 ans, les 13-16 ans et le groupe adulte, ainsi qu'un groupe adulte sur la commune de Chartres pour un total de 65 adhérents.

Les ateliers enfants et ados présenteront les 17 et 18 juin un spectacle commun, écrit par Élodie DENIS.

Élodie DENIS intervient également dans des écoles de la CDC du Perche-Gouet (UNVERRE, BROU et YEVRES), mais aussi dans le cadre des TAP (école Saint-Paul de Brou et école de DANGEAU).

Notre association s'inscrit dans une volonté de diffuser la culture en milieu rural, pour cela elle organise plusieurs manifestations

05 Mars 2016 : 5^e édition des
scènes ouvertes (lieu salle des fêtes
d'UNVERRE)



28 Mai 2016 : Deuxième édition de
La guinguette du Théâtre En Herbe
(site de l'ancienne gare de Tramway)



Aussi Notre compagnie professionnelle tourne avec un spectacle jeune public
« **Le Journal de Grosse Patate** » d'après l'œuvre de Dominique RICHARD et sa ballade contée « Sur le fil Du mOnde » création d'Élodie DENIS / Musique Clément HESLIÈRE

ASSOCIATION AUTREMENT



L'Association AUTREMENT, créée début 2015 à Unverre s'implique dans la vie sociale et culturelle.

Par l'intermédiaire de cette association nous voulons occasionner de belles rencontres, des échanges, des moments conviviaux, là où nous aimons vivre, et ainsi participer au dynamisme de ce territoire.

Nous souhaitons aménager un lieu d'animations et proposer à tous des activités variées :

sorties culturelles, animations artistiques, animations «nature», rencontres et événements divers, partage de connaissances, ateliers à thème en fonction des propositions et des demandes (photo, cuisine, astronomie, initiation à certains logiciels, couture, jeux...)

Tous les habitants de la commune sont donc invités à participer à ce grand projet dès lors qu'ils souhaitent partager une passion avec d'autres ou acquérir certaines connaissances ! Nous voulons aussi proposer un lieu d'hébergement temporaire à des personnes en détresse ou en souffrance. Orientées par les structures qui les accompagnent, elles pourront bénéficier de notre environnement paisible et agréable et consolider, le temps de leur séjour, leur (nouveau) projet de vie.

La rénovation des locaux destinés à

l'hébergement et à un lieu de rencontres devrait se faire fin 2016 et courant 2017, en partie avec des chantiers de formation et d'insertion, de manière écologique ; la préservation de l'environnement faisant également partie de nos préoccupations.

Néanmoins, AUTREMENT est déjà engagée dans un certain nombre d'activités ou événements : une soirée jeux a été organisée en octobre, une animation «lecture de contes en Kamischibaï» proposée lors du marché de Noël organisée par l'association des parents d'élèves. Nous organiserons des concerts à la ferme fin mars, un rallye pédestre en mai ou juin, envisageons une sortie en groupe aux marchés de Rungis, une participation à la fête de la Louée...

L'association souhaite s'impliquer dans la vie de la commune. Si la vie à la campagne présente des avantages que nous apprécions tous, nos zones rurales sont aussi confrontées à des problèmes : désertification, affaiblissement des liens intergénérationnels, manque de dynamisme dans certaines zones rurales, isolement de certaines personnes, et repli sur soi pour d'autres, manque de solutions pour des personnes qui doivent gérer des situations d'urgence...

Aussi, avec la participation des habitants, nous espérons contribuer à l'amélioration de ces situations, en discutant ensemble, en mettant en commun nos idées, nos savoirs, savoir-faire et compétences dans divers domaines, en fonction de nos envies et possibilités. Nos différences participent de notre richesse, et en s'enrichissant les uns les autres nous pouvons

réaliser de belles choses.

Le noyau d'amis du départ a été rejoint, au cours de cette première année, par de nouveaux adhérents désireux de s'impliquer concrètement et durablement.

Nous invitons tous les habitants à prendre part au projet car chacun possède une compétence et/ou un point de vue dont la mise en valeur peut être utile à tous.

Nous sommes convaincus qu'en envisageant les choses «autrement», et qu'en partageant, en regardant, en écoutant les autres «autrement» avec considération, respect, tolérance, nous pouvons faire vivre et ressentir la liberté, la fraternité, la solidarité, l'égalité et l'équité, au quotidien, et qu'ainsi il est possible de vivre ensemble autrement... d'où le nom de cette association avec laquelle, nous l'espérons, bon nombre de personnes auront envie d'agir.

AUTREMENT ne sera plus qu'un simple adverbe mais la résonance d'un possible épanouissement pour chacun.

« Tous les événements importants de la vie résultent d'un travail d'équipe ou d'une action collective ».

Vous désirez adhérer à AUTREMENT, coopérer avec nous, nous faire part de vos suggestions, ou en savoir plus sur cette association ? Vous êtes les bienvenu(e)s !

CONTACTEZ-NOUS :

senedaniele@gmail.com
06 41 81 70 16

pauline.serreau@mailoo.org
07 61 95 30 45



Ils ont souri à la vie

22.03.2015 : **Rose PICHARD** 7, La Haudotièrre
 10.05.2015 : **Claire SEIGNEURET** 3, Beauvais
 10.07.2015 : **Nolan DUPAS** 9, La Haudotièrre
 06.08.2015 : **Garance LETESSIER** La Provenderie
 23.09.2015 : **Antonin COCHUYT** 1, rue des Iris
 11.12.2015 : **Armand PREHU** Thénilly
 31.12.2015 : **Romuald KAVIKI** 5, rue des Sorbiers

11.01.2015 : **Pierrette CŒURET** 2, Les Jarrias
 01.02.2015 : **Claude LEROY** 10, rue du Parc
 26.02.2015 : **Robert MELLET** 4, La Grande Vallée
 14.05.2015 : **Mikaël JUMEAU** 1, Le Verger
 18.05.2015 : **Valia BOUHOURS** 11, Lilaudière
 30.05.2015 : **Thérèse CONORD** 4, La Chaponnière
 24.07.2015 : **Françoise DUMONET** 7, La Louvatière
 03.09.2015 : **Noëlla AUVRAY** 8, place de l'Église
 19.10.2015 : **Moricette BROUARD** 51, rue des Moulins
 23.10.2015 : **Marcelle ENADAN** 4, La Ragonnière
 02.11.2015 : **Frédéric DAREAU** 1, Beauvais
 25.11.2015 : **Henri PICHARD** La Fourrierie
 26.11.2015 : **André ENADAN** 4, La Ragonnière
 23.12.2015 : **Marie BRUNET** 2, La Ragonnière

Ils ont uni leurs cœurs

06.06.2015 **Amyeric MOINEAU et Aurélie GEFROY**
 5, Les Montvilles

20.06.2015 **Michaël GRÉGOIRE et Claire TORTISSIER**
 32, Nombonnet

LES TARIFS COMMUNAUX

TARIFS LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Caution de 1.000 € exigée à la remise des clés.
 Tarif horaire de 60 € en cas de ménage non satisfaisant.

	SALLE DU BAS	SALLE DU HAUT	LES 2 SALLES
Noce, banquet, habitants hors commune	160 €	150 €	300 €
Noce, banquet, habitants de la commune	140 €	130 €	260 €
Association hors commune	160 €	150 €	300 €
Association locale	140 €	130 €	240 €
Ventes, expositions, vin d'honneur	100 €	120 €	
Réunions	80 €	90 €	
Location sono	25 €	25 €	
Location éclairage scène	-	25 €	

Il est également possible de louer la salle de réunions située dans l'ancienne école élémentaire, rue du Professeur Félix Lejars, au tarif de 50 €.

TARIFS LOCATION VAISSELLE DE LA SALLE DES FÊTES

COUVERT COMPLET :	
(2 assiettes, 1 verre, 1 tasse + soucoupe 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café)	0,45 €
COUVERT AU DÉTAIL :	
2 assiettes	0,15 €
1 verre	0,15 €
1 tasse	0,15 €
1 fourchette + 1 couteau + 1 cuillère à café	0,15 €

Vous pouvez consulter les *diponibilités de la salle des fêtes* sur le site de la commune

WWW.UNVERRE.FR

TARIFS DES REPAS DE CANTINE

Le prix du repas à la cantine est de 3 € pour un enfant et de 6 € pour un adulte.

TARIFS ASSAINISSEMENT

Taxe assainissement : 0,67 € HT par m³ d'eau consommée jusqu'au 30 juin 2016, 0,75 € HT à partir du 1^{er} juillet 2016.

Abonnement au réseau : 20 € HT pour chaque habitation raccordée et/ou raccordable au réseau assainissement.

P.A.C. (taxe de raccordement pour les nouvelles constructions du bourg hors lotissement - ex P.R.E.) : 800 € TTC.

R.F.B. (Remboursement Frais de Branche-ment) : 1000 € H.T.

TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIÈRE

	Durée	Terrain	COLOMBARIUM
Concession	15 ans	110 €	300 €
Concession	30 ans	160 €	420 €
Concession	50 ans	240 €	600 €

Tarif d'occupation du caveau provisoire : 1,50 €/jour.

Vacation funéraire : 20 €.

Tarif pour dispersion des cendres : 20 €



Catherine Beaurepère



Véronique Gouhier



Chantal Thirouard

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur «Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs), sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet: www.le-recensement-et-moi.fr

POUR VOUS AIDER À PASSER À LA TNT HD.

DANS LE CADRE DU PASSAGE
À LA HAUTE DÉFINITION,
DIFFÉRENTES AIDES EXISTENT.

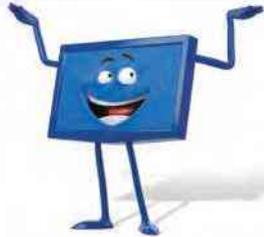


UNE AIDE À L'ÉQUIPEMENT TNT HD DE 25€

pour les personnes dégrévées de la contribution à l'audiovisuel public (redevance) recevant la télévision exclusivement par l'antenne râteau. Une seule aide par foyer peut être accordée, sur justificatif d'achat.

UNE ASSISTANCE DE PROXIMITÉ

pour les foyers constitués de personnes ayant plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%, (disponible à partir de début 2016).



SI APRÈS LE 5 AVRIL VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE RÉCEPTION,
UNE AIDE SPÉCIFIQUE EXISTE.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur recevoirlatnt.fr
ou appelez le **0970 818 818**

(prix d'un appel local / du lundi au vendredi de 8h à 19h)

ET BIEN SÛR

n'hésitez pas à demander
de l'aide à votre entourage :
famille, voisins, amis, associations,...



POUR PASSER À LA TNT HAUTE DÉFINITION REGARDEZ LE PROGRAMME QUI VOUS ATTEND



TOUS HD
À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016

DOCUMENT À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

DOCUMENT À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

Le 5 avril prochain, nous passerons à la TNT Haute Définition. En ligne de mire pour vous : tous vos programmes avec une meilleure qualité d'image et de son.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

SI VOUS RECEVEZ LA TÉLÉ PAR L'ANTENNE RÂTEAU,
FAITES LE TEST POUR SAVOIR SI VOUS DEVEZ VOUS ÉQUIPER.



AFFICHEZ LA CHAÎNE 7 OU 57 SUR VOTRE POSTE
et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche

LE LOGO «ARTE HD» APPARAÎT SUR LA CHAÎNE 7
OU LA CHAÎNE 57

Votre télé est compatible avec la TNT HD.

Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur
et profiter de la TNT HD.

LOGO
HD
PRÉSENT

PAS
DE LOGO
HD

LE LOGO «ARTE HD» N'APPARAÎT
NI SUR LA CHAÎNE 7 NI SUR LA CHAÎNE 57

Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD.

Il n'est pas nécessaire de la changer.
Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD
(à partir de 25€). Sinon vous ne recevrez plus
la télévision après le 5 avril.



Et n'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.

AUTRES MODES DE RÉCEPTION DE VOTRE TÉLÉ



CÂBLE / SATELLITE

Si vous recevez la télévision
par satellite, renseignez-vous
auprès de votre opérateur.



BOX ADSL / FIBRE

Si vous recevez la télévision
par ADSL (box) ou par la fibre,
votre équipement TV est déjà
compatible HD.



Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD
est disponible sur le site recevoirlatnt.fr

ÉTAPE 2

LE 5 AVRIL

POUR RECEVOIR LA TÉLÉVISION HAUTE DÉFINITION,
VOICI LA MARCHÉ À SUIVRE POUR RÉGLER VOTRE TÉLÉ.

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ
COMPATIBLE TNT HD

1• Allumez votre télé.
Utilisez ensuite
la télécommande
de votre télé

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ RELIÉE
À UN ADAPTATEUR TNT HD

1• Allumez votre télé
et votre adaptateur.
Utilisez ensuite la télécommande
de votre adaptateur

- Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande
- Sélectionnez **INSTALLATION/ REGLAGE/ RECHERCHE**
ou **CONFIGURATION** selon votre équipement
Si le menu propose « mise à jour » ou « installation »
optez pour « installation »
- Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**
Si au cours de l'une de ces étapes un code vous est demandé
et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation
de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 »
ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 »
- Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**



Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur recevoirlatnt.fr ou appeler le **0970 818 818**
(prix d'un appel local / du lundi au vendredi de 8h à 19h)

Les seniors face à la délinquance

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse.

Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

Quels sont les risques ?

Vous êtes particulièrement exposés aux :

- cambriolages.
- escroqueries
- abus de faiblesse.
- pickpockets.
- vols à l'arraché.
- arnaques sur internet.

Si vous êtes victime :

- N'opposez aucune résistance votre vie est plus précieuse que vos biens.

- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des autres passants.

- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie pour déposer plainte.

En cas d'urgence composez le



pour contacter la
Gendarmerie ou la Police

Les numéros utiles :

Numéro d'urgence : 112
Pompiers : 18
SAMU : 15
Mon médecin :
Ma mairie :
Le gardien d'immeuble :
Mes voisins :
.....
.....

Carte de crédit perdue ou volée :

0 892 705 705

Opposition chéquier :

0 892 683 208

Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Fiche d'informations

Les seniors face aux risques de délinquance



Ne pas rester isolé chez soi :

- La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité. Participez à la vie associative et créez autour de vous un groupe de personnes susceptibles de vous assister au quotidien.

- Etablissez la liste de tous les numéros utiles en cas d'urgence et gardez toujours à proximité de vous un téléphone.

- Les personnes les plus dépendantes peuvent avoir recours à une société de téléassistance.

- Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle n'hésitez pas à contacter votre mairie, la police municipale ou les forces de l'ordre. Elles sont là pour vous conseiller et vous aider.

Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée.

- De nuit, en période estivale évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique

- En cas d'absence ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance.

- Faites installer sur votre porte un œilleton et un entrebâilleur.

Partenaire de votre sûreté



- Entrez vos outils et les échelles dans des locaux fermés.

- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle »

Vos déplacements à l'extérieur :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants.



- Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.

- Si vous avez le sentiment d'être suivi entrez dans un lieu animé.

- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac, fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

Une visite à votre domicile !!!

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile n'ouvrez pas votre porte.

- Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité de la poste ou de tous autres services connus, demandez lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.

- Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez vous.

- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant contactez la police ou la gendarmerie.

- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

Pour en savoir plus :

* Le guide : Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes.

* La fiche conseils : Lutter contre les cambriolages

Sur le site :

<http://www.referentsurete.com>



ADMINISTRATIONS & SERVICES

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS

1, rue des Sorbiers
02 37 97 25 07

PRESBYTÈRE DE BROU

Curé de Brou,
administrateur d'Unverre
26, rue de Châteaudun Brou
02 37 47 02 70

ÉCOLES

Petite, moyenne et grande
sections - CP au CM2
1 bis, rue des Sorbiers
02 37 97 23 65

SYNDICAT INTERCOM. DES EAUX

Dampierre, Unverre,
Moulhard
Le fontainier
06 09 90 92 92

LA POSTE

RELAIS-POSTE

chez Katia
17, rue des Moulins
02 37 97 30 11

FOUILLET, ARMENGAU

Notaires, office notarial
rattaché à Brou
1, rue du Pressoir
02 37 97 20 02

MAIRIE

SECRETARIAT

rue Félix-Lejars
02 37 97 20 01

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

1, PLACE DU PHÉNIX
28200 CHÂTEAUDUN
TÉL. 02 37 44 55 70

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme BELLANGER Caroline
15, rue des Lilas
02 37 96 70 66

Mme BOULAY Marie-Christine
2, rue des Lilas
02 37 97 24 78

Mme CHARON Marie-Paule
11, rue des Lilas
02 36 68 18 92

Mme DABLIN Annick
22, rue Félix-Lejars
02 37 96 85 31

Mme GILLOT Stéphanie
17, rue des Lilas
02 37 97 23 02

Mme GOUPIL Patricia
4, La Charronnière
02 37 97 30 78

Mme MAZZOCCO Stéphanie
16, rue des Iris
02 37 96 85 34

Mme ROUSSEAU Béatrice
1, rue des Jonquilles
02 37 97 30 25

Mme SEIGNEURET Aurélie
5, rue des Iris
06 15 07 17 48

Mme THOUSEAU Maryvonne
4, rue des Lilas
02 37 97 32 20

Mme VALLÉE Christiane
9, rue des Iris
06 88 50 29 71

ARTISANS - COMMERÇANTS

Alexandre Pichot Energies

Électricité générale, énergies renouvelables
9, rue des Moulins
06 76 98 38 17

Au Bon Moissonneur

Bar, restaurant, traiteur, salles billards
19, rue des Moulins
02 37 97 30 95

Au Lion d'Or

Bar, restaurant, traiteur
13, rue des Moulins
02 37 97 20 08

Bar des Moulins

Bar, Tabac, journaux, relais-poste
17, rue des Moulins
02 37 97 30 11

Belle Fenêtre et Fermeture

Fenêtres, volets, portes, portails, clôtures
3 D, La Petite Touche
06 19 60 01 91

Breziat Francine

Service de nettoyage
7, rue Félix-Lejars
06 89 27 57 12

Bunet François

Electricité, plomberie
20, rue de Nombonne
02 37 44 17 30

Cinscott Conception

Réalisation de volières, cages
d'élevages etc...
2, La Bahine
02 37 97 20 81

Coop Agric Agralys

Collecte céréales, produits du sol, aliments bétail
Les Moulins
02 37 97 20 40

Coop Agric de Bonneval

Collecte céréales, produits du sol, aliments bétail
Les Grasseries
02 37 97 30 89
La Griserie
02 37 97 21 45

Couverture Unverroise

Couverture, charpente, zinguerie,
aménagement
33, rue des Moulins
02 37 97 34 15

D F Q M Production

Production audiovisuelle
06 15 18 30 91

Élevage de la Hte Fougère

Dogues allemand, cavalier King Charles, etc...
3, La Brosse
02 37 97 31 23

En Fer 28 - M. Clément

Soudure, chaudronnerie, métallerie
6, Les Montvilles
02 37 97 32 01

Garage Mauduit

Vente, réparation auto toutes marques
18, rue Félix-Lejars
02 37 97 20 39

GEFF Entreprise

Entretien espaces verts
10, rue de Châtillon
06 72 41 17 01

Goussin Entreprise

Plombier-chauffagiste (dépannage-ramonage-installation)
7, La Bouquetière
06 86 47 13 09

Graffin Laurent

Cuisine, aménagement, menuiserie
bois, PVC
8, rue du Pressoir
02 37 97 20 31

Houvet Eric

Maçonnerie, couverture, restauration, carrelage
5, La Louvatière
02 37 96 78 44

Jauneau Jérôme

Artisan peintre
7, Les Jarris
02 37 24 13 97

Jubert Yannick

Pépiniériste (plantes de haies et arbustes)
Les Bas Molands
02 37 29 43 08

Kutch Production

Direction technique et production
événementielle
4, Le Chêne Guillou
09 75 34 25 06

La Ferme de la Jolitière

Vente directe de viande (bœuf, veau, porc)
6, La Jolitière
02 37 97 24 43

La Ferme des Roches

Salle de réception, traiteur, gîte
de groupe
Les Roches
02 37 29 58 12

Leroy Eric

Boucherie, charcuterie, volailles, tournées
39 bis, rue des Moulins
02 37 97 32 40

Les Ecuries des Nauds

Equitation, cours, promenade, pension
1, Les Nauds
02 37 97 34 34

Mèche à Mèche

Salon de coiffure
14, place de l'Eglise
02 37 97 30 48

Monnier Laurent

Boulangerie, pâtisserie
6, rue des Moulins
02 37 97 20 06

Montel Cédric - Élevage des Charreaux

Élevage de poneys de race Welsh
et New Forest
3, les Charreaux
06 64 16 01 04

Planète Habitat

Toiture, fenêtre, gouttière, ravalement, isolation
7, La Martinière
02 37 97 30 26

Proust Willy

Art photographique et reportage
12, place de l'Eglise
02 37 97 22 17

Proxi " Au Petit Marché "

Alimentation générale : tournées sur
Unverre et ses environs
30, rue Félix-Lejars
02 37 97 20 76

Richoux Monika

Vente bijoux argent, ambre, cristal...
6, rue des Lavandes
02 37 97 31 56

Rousseau Michel

Commerce en confection (non sédentaire)
2, La Galibourdière
02 37 97 32 93

Simon Thierry

Travaux espaces verts, aide à la personne
4, La Bahine
06 12 36 28 22

Spirale Gourmande

La Clé des Champs
Restaurant, traiteur
1, La Brosse
02 37 97 20 36

T. T. E. D

Tous travaux études et dessins
16, rue des Alouettes
02 37 97 30 30

Victor Habitat

Maçonnerie, carrelage
La Courbe
07 50 25 76 16

CALENDRIER DES FÊTES 2016

Janvier

Dimanche 3 JANVIER LOTO / A.S.U. (ap-midi)
 Vendredi 8 JANVIER GALETTE DES ROIS / F.N.A.C.A. (16 h)
 Samedi 9 JANVIER VŒUX DE LA MUNICIPALITE / NOUVEAUX-NES (11 h)
 Samedi 9 JANVIER GALETTE DES ROIS / Pompiers (soir)
 Samedi 9 JANVIER MANILLE / Clique d'Unverre (ap-midi)
 Dimanche 10 JANVIER MANILLE / Clique d'Unverre (ap-midi)
 Samedi 16 JANVIER GALETTE DES ROIS / Clique d'Unverre (soir)
 Mercredi 20 JANVIER LOTO / Club du 3è âge (ap-midi)
 Samedi 23 JANVIER GALETTE DES ROIS / Comité des Fêtes (14 h)
 Samedi 23 JANVIER SOIRÉE «JEUX» / Commune d'Unverre (16 h)

Février

Samedi 6 FÉVRIER SOIRÉE DANSANTE / A.S.U.
 Samedi 13 FÉVRIER ZUMBA PARTY / G.V. Unverre (15 h et soir)
 Dimanche 28 FÉVRIER LOTO / Clique d'Unverre (ap-midi)

Mars

Samedi 5 MARS SCENES OUVERTES / Théâtre en Herbe (soir)
 Dimanche 13 MARS CARNAVAL / Association Parents d'Elèves (ap-midi)
 Mercredi 16 MARS MANILLE PAR EQUIPES / Club du 3è âge (ap-midi)
 Samedi 19 MARS DÉFILÉ CESSEZ-LE-FEU EN ALGERIE / F.N.A.C.A. (17 h)
 Mercredi 23 MARS BELOTE / F.N.A.C.A. (ap-midi)

Avril

Samedi 16 AVRIL REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
 Samedi 23 AVRIL RANDONNÉES PEDESTRES / G.V. Unverre
 Samedi 23 AVRIL CONCERT à l'église / Comité des Fêtes

Mai

Dimanche 1^{er} MAI EXPO-VENTE / Club du 3è âge
 Dimanche 8 MAI CÉRAMONIE «Victoire 1945»
 Samedi 14 MAI ANIMATIONS & VIDE-GRENIER / A.S.U.
 Samedi 28 MAI SOIRÉE GUINGUETTE / Théâtre en Herbe (soir)
 Dimanche 29 MAI RANDONNÉES 2 CV / Vieilles Roues Autour d'Unverre

Juillet

Juin

Dimanche 12 JUIN RANDONNÉES TRACTEURS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
 Vendredi 17 JUIN FÊTE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe (soir)
 Samedi 18 JUIN FÊTE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe (soir)
 Dimanche 19 JUIN FÊTE DE «LA LOUEE» / Comité des fêtes
 Samedi 25 JUIN FETE MUSIQUE & FEU ST-JEAN/ Clique d'Unverre
 Dimanche 26 JUIN KERMESSE - DISTRIBUTION DES PRIX/Assoc. Parents d'Elèves

Dimanche 3 JUILLET MECHOUI / Sapeurs-pompiers
 Jeudi 14 JUILLET Fête Nationale / Buffet campagnard communal / Feu d'artifice
 Mercredi 20 JUILLET MANILLE PAR EQUIPES / F.N.A.C.A. (ap-midi)

Aout

Mercredi 3 AOÛT MANILLE / Hospitaliers retraités de Brou (ap-midi)
 Samedi 20 AOÛT CONCOURS DE PETANQUE / Comité des Fêtes
 Dimanche 28 AOÛT LOTO / Unverre autrefois

Septembre

Dimanche 4 SEPTEMBRE RANDONNÉES TRACTEURS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
 Dimanche 4 SEPTEMBRE REPAS DES AINÉS
 Samedi 10 SEPTEMBRE RANDONNÉES PEDESTRES & CYCLISTES / Comité des Fêtes

Octobre

Samedi 1^{er} OCTOBRE BALBUZ'ARTS / Théâtre en Herbe
 Dimanche 2 OCTOBRE BALBUZ'ARTS / Théâtre en Herbe
 Dimanche 9 OCTOBRE LOTO / F.N.A.C.A. (ap-midi)
 Dimanche 16 OCTOBRE Puces des Bambins / Association Parents d'Elèves
 Mercredi 19 OCTOBRE MANILLE PAR EQUIPES / Club du 3è âge (ap-midi)

Novembre

Samedi 5 NOVEMBRE REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
 Jeudi 10 NOVEMBRE REPAS AMICAL / Comité des Fêtes
 Vendredi 11 NOVEMBRE «Armistice 1918» / BANQUET
 Samedi 19 NOVEMBRE REPAS DANSANT / Amicale des Sapeurs-pompiers
 Samedi 26 NOVEMBRE REPAS DANSANT / Clique d'Unverre

Décembre

Samedi 3 DÉCEMBRE SAINTE BARBE / Sapeurs-pompiers (en soirée)
 Samedi 3 DÉCEMBRE SAINTE CECILE / Clique d'Unverre (en soirée)
 Mercredi 7 DÉCEMBRE MANILLE PAR EQUIPES / F.N.A.C.A. (ap-midi)
 Samedi 10 DÉCEMBRE ARBRE DE NOEL (matin) & MARCHÉ DE NOEL
 Samedi 17 DÉCEMBRE REPAS DE NOEL / Club du 3è Age





Repas des Aïnés du 6 SEPTEMBRE 2015

les doyens Yvonne et Emile PINEAU en présence de
Mme Françoise HAMELIN conseillère départementale
et M. Luc BONVALLET, Maire.



ARBRE DE NOËL DU 12 DÉCEMBRE 2015



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2015

EN SOUVENIR DE
MARCEL AUBERT

Président d'honneur des
ACPG décédé
le 19 septembre 2015

